



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



TC/XXV/12

0779

ORIGINAL: anglais

DATE: 10 avril 1990

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## COMITE TECHNIQUE

**Vingt-cinquième session**  
**Genève, 5 et 6 octobre 1989**

FORMULAIRES TYPES REVISES DE L'UPOV

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Lors de sa vingt-cinquième session, tenue les 5 et 6 octobre 1989, le Comité technique a achevé la révision de plusieurs formulaires types de l'UPOV et a informé le Comité administratif et juridique et le Conseil de son intention de les publier dès que possible. Le Comité administratif et juridique a pris note de cette intention lors de sa vingt-cinquième session, qui s'est tenue du 11 au 13 octobre 1989, et le Conseil l'a notée et l'a approuvée lors de sa vingt-troisième session, qui s'est tenue les 17 et 18 octobre 1989.

2. On trouvera en annexe au présent document les formulaires types révisés suivants de l'UPOV :

- Formulaire UPOV d'examen technique
- Formulaire UPOV de description variétale
- Rapport UPOV intérimaire d'examen technique
- Demande UPOV de résultats d'examen
- Réponse à la demande UPOV de résultats d'examen

3. Les Etats membres de l'UPOV ont été invités à utiliser ces formulaires révisés le plus tôt possible, tant au niveau national qu'au niveau international.

[L'annexe suit]

0790

ANNEXE

**RAPPORT UPOV D'EXAMEN TECHNIQUE**

1. Numéro de référence du service qui a établi le rapport d'examen .....
2. Service requérant .....
3. Numéro de référence du service requérant .....
4. Référence de l'obtenteur .....
5. Date de la demande dans l'Etat requérant .....
6. Demandeur (nom et adresse) .....
7. Mandataire (nom et adresse)(le cas échéant) .....

8. Nom botanique du taxon .....
9. Nom commun du taxon .....
10. Dénomination variétale .....
11. Obtenteur (nom et adresse) .....
12. Service qui a effectué l'examen .....
13. Station(s) et lieu(x) d'examen .....
14. Période d'examen 19.....
15. Date et lieu de publication du document .....

**16. RESULTATS DE L'EXAMEN TECHNIQUE ET CONCLUSION****(a) Rapport sur la distinction:**

La variété

- peut être nettement distinguée de toute autre variété [ ]
- ne peut pas être nettement distinguée de toutes les variétés [ ]

dont l'existence est connue.

**(b) Rapport sur l'homogénéité:**

La variété

- est suffisamment homogène [ ]
- n'est pas suffisamment homogène [ ]

compte tenu des particularités que présente sa reproduction sexuée ou sa multiplication végétative.

**(c) Rapport sur la stabilité:**

La variété

- est stable [ ] -
- n'est pas stable [ ]

dans ses caractères essentiels.

Après avis favorable, une description de la variété est jointe en annexe au présent rapport.

17. Observations .....
18. Signature: .....

**FORMULAIRE UPOV DE DESCRIPTION VARIETALE**

1. Numéro de référence du service qui a établi le rapport d'examen .....
  2. Numéro de référence du service requérant (accords bilatéraux seulement) .....
  3. Référence de l'obteneur .....
  4. Demandeur (nom et adresse) .....
- 
5. Nom botanique du taxon .....
  6. Nom commun du taxon .....
  7. Dénomination variétale .....
  8. Date et référence du document contenant les principes directeurs d'examen de l'UPOV .....
  9. Date et/ou référence du document contenant les principes directeurs d'examen nationaux .....
  10. Service qui a effectué l'examen .....
  11. Station(s) et lieu(x) d'examen .....
  12. Période d'examen 19.....
  13. Date et lieu de publication du document .....

---

No. UPOV	No. national	Caractères	Niveaux d'expression	Note	Observations
----------	--------------	------------	----------------------	------	--------------

---

14. Groupe : (Si les caractères mentionnés sous le numéro 15 sont utilisés aux fins du groupement, ils sont précédés, dans ce chapitre, de la lettre G)
-

Numéro de référence du service qui a établi .....  
le rapport d'examen

No. UPOV	No. national	Caractères	Niveaux d'expression	Note	Observations
15.		<u>Caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV ou dans les principes directeurs d'examen nationaux :</u>			

16. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés :

Dénomination de la variété voisine	Caractère par lequel la variété voisine diffère	Niveau d'expression pour la variété voisine	Niveau d'expression pour la variété candidate

17. Renseignements complémentaires :

a) Données additionnelles :

b) Observations :

18. Notes explicatives :

a) Généralités :

Le numéro de référence attribué par le service qui a établi le rapport d'examen doit être indiqué sur chaque page du rapport.

b) Ad numéro 14:

Seuls doivent être indiqués les renseignements concernant le groupe auquel la variété appartient ou ceux concernant les groupements établis en fonction d'éléments autres que les caractères énumérés sous le numéro 15. Les groupements établis en fonction des caractères mentionnés sous le numéro 15 doivent être signalés uniquement au moyen de la lettre "G" placée devant le numéro du caractère correspondant.

c) Ad numéro 15:

- (i) Tous les caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV doivent être reproduits, même ceux qui sont sans objet et ceux qui ne sont pas observés. La mention "sans objet" désignera les premiers et la mention "non observé", les seconds.
- (ii) Les astérisques figurant dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV doivent être reproduits dans le formulaire.
- (iii) Les caractères supplémentaires utilisés au niveau national ne doivent pas figurer après les caractères de l'UPOV mais dans l'ordre choisi par l'UPOV, étant donné que le formulaire restera réservé surtout à l'usage national. Il est inutile de les distinguer à l'aide d'un signe particulier, le numéro national étant suffisant à cet effet.
- (iv) La liste ne comporte qu'une petite colonne pour de brèves remarques ou pour un renvoi à des remarques plus longues qui doivent figurer en notes de bas de page.

d) Ad numéro 16:

Seuls les caractères dont les différences sont suffisantes pour établir la distinction doivent être indiqués. Les renseignements concernant les différences entre deux variétés doivent toujours reprendre les niveaux d'expression et les notes correspondantes pour les deux variétés, présentés, si possible, en colonnes si un plus grand nombre de variétés sont mentionnées.

**RAPPORT UPOV INTERIMAIRE D'EXAMEN TECHNIQUE**

- 1. Numéro de référence du service qui a établi le rapport d'examen .....
- 2. Service requérant .....
- 3. Numéro de référence du service requérant .....
- 4. Référence de l'obtenteur .....
- 5. Date de la demande dans l'Etat requérant .....
- 6. Demandeur (nom et adresse) .....
- 7. Mandataire (nom et adresse)(le cas échéant) .....

- 8. Nom botanique du taxon .....
- 9. Nom commun du taxon .....
- 10. Dénomination variétale .....
- 11. Obtenteur (nom et adresse) .....
- 12. Service qui a effectué l'examen .....
- 13. Station(s) et lieu(x) d'examen .....
- 14. Période d'examen 19.....
- 15. Date et lieu de publication du document .....

**16. RENSEIGNEMENT DE CARACTERE GENERAL**

- a) Aucun matériel végétal reçu [ ]
- b) Conditions requises pour le matériel végétal non respectées [ ]
- c) Les essais ont échoué, Observations: [ ].....

**17. RESULTATS DE L'EXAMEN**

- a) Pas d'observations [ ]
- b) Observations : [ ].....

18. Le rapport final d'examen sera transmis le .....  
(date approximative)

19. Note : Le rapport intérimaire ci-dessus ne préjuge pas du rapport final.

20. Signature: .....

**DEMANDE UPOV DE RESULTATS D'EXAMEN**

1. Service requérant .....
2. Numéro de référence du service requérant .....
3. Référence de l'obtenteur .....
4. Date de la demande dans l'Etat requérant .....
5. Demandeur (nom et adresse) .....

- 
6. Nom botanique du taxon .....
  7. Nom commun du taxon .....
  8. Dénomination variétale .....
  9. Obtenteur (nom et adresse) .....

10. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir le rapport concernant l'examen de la variété précitée. Il sera nécessaire aux fins d'une demande
  - a) de protection [ ]
  - b) d'inscription au catalogue des variétés [ ]

11. Vous voudrez bien trouver ci-joint copie du questionnaire technique rempli par l'obtenteur. [ ]

12. A notre connaissance, une (des) demande(s) a (ont) déjà été déposée(s) pour la même variété dans le(s) pays suivant(s) : .....

13. Date: .....

14. Signature: .....



0786

**REPONSE A LA DEMANDE UPOV DE RESULTATS D'EXAMEN**

- 1. Numéro de référence du service requérant .....
- 2. Numéro de référence du service à qui est adressée la demande .....
- 3. Service qui a effectué l'examen .....

- 
- 4. L'examen de la variété mentionnée au verso du présent formulaire
    - a) a déjà été effectué [ ]
    - b) est en cours depuis (date/durée approximative) [ ] .....
    - c) sera effectué à partir de (date approximative) à la suite d'une demande de protection, d'inscription au catalogue ou d'examen déjà présentée. [ ] .....
    - d) sera effectué à partir de (date approximative) à la suite de votre demande d'examen. [ ] .....

- 5. Le rapport d'examen
  - a) est joint. Une facture en bonne et due forme vous sera adressée dans les meilleurs délais. [ ]
  - b) vous sera envoyé le (date approximative) [ ] .....

6. Les frais se monteront probablement à .....

7. Conditions particulières: .....

8. Observations : .....

9. Date: .....

10. Signature: .....

[Fin de l'annexe et du document]